

ACTIONS INDIVIDUELLES

Chacun peu agir à son échelle afin de préserver la biodiversité locale !

Les arbres et les haies

- Utiliser des essences locales - les essences ornementales pouvant être envahissantes et non adaptées aux espèces locales
- Pas de taille entre le 15 mars et le 16 août : période de reproduction des oiseaux et autres espèces
- Maintenir le bois mort au sol ou sur pied et les vieux arbres à cavités

Gestion raisonnée de son jardin

- Utiliser de préférence des espèces végétales locales
- Diminuer la fréquence de tonte et augmenter la hauteur de coupe (environ 15 centimètres)
- Dans la mesure du possible, laisser des microhabitats de type murets, tas de bois, briques au sol, jachères mellifères, etc.
- Différencier son entretien en fonction des zones - potager, zone tondue, zone avec peu d'entretien (fauche tardive, une ou deux fois par an), zone sans entretien (fond de jardin)
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

- Utiliser le peu possible des espèces végétales ornementales qui peuvent devenir potentiellement envahissantes (Bambou, Renouée du Japon, etc.) ou transporter des espèces animales potentiellement envahissantes (vers plats, chenilles de papillons, etc.)
- Ne pas relâcher dans la nature des espèces dites "domestiquées" ou d'aquariophilie-terrariophilie - ces espèces peuvent devenir envahissantes et détruire les écosystèmes locaux (Tortue de Floride, Poisson-chat, Perruche à collier, etc.)

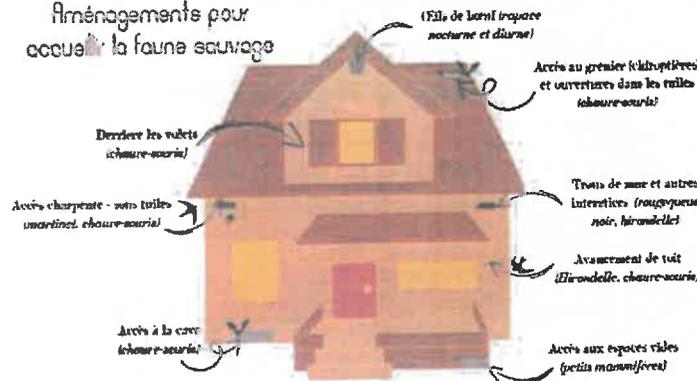
ACTIONS INDIVIDUELLES

La compréhension du cycle biologique des espèces vivant à nos côtés est primordiale pour une bonne cohabitation !

Accueillir la biodiversité à la maison

- Intégrer des aménagements lors des travaux de construction et d'aménagements - permettre l'accès à des espaces disponibles et non utilisés et créer des cavités de substitution

Aménagements pour accueillir la faune sauvage



- Limiter les pièges mortels - stickers anti-collision, système d'échappement anti-noyade, obturer les poteaux creux, etc.
- Privilégier des matériaux naturels - bois non-traité, isolant naturel, traitement des charpentes par des produits naturels, etc.
 - Réduire sa pollution lumineuse

Pour plus d'informations sur la démarche d'ABC ou de conseils individuels, vous pouvez prendre contact avec l'association ReNard :

contact@renard-asso.org - 03 24 33 54 23

© ReNARD



ATLAS de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE

PRIX-LÈS-MÉZIÈRES



Initié en 2021 par la commune de Prix-lès-Mézières, cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pour ambition de connaître et préserver son patrimoine naturel (faune, flore, habitats), tout en sensibilisant le grand public à la préservation de la biodiversité. Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité. Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNard avec la Fédération de Pêche des Ardennes en partenaire technique.

LE PROGRAMME DE L'ABC DE PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Sur les deux années du programme, 10 animations ont été proposées au grand public :

- Ateliers bricolage : hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris
- Sorties nature : impact de l'éclairage nocturne, sur les traces du Castor, les poissons de la Meuse, etc.



Prix-lès-Mézières disposant d'une école, plusieurs animations scolaires sur le thème des insectes ont été réalisées auprès des élèves.

Une formation sur la gestion raisonnée des espaces verts a été réalisée auprès des agents communaux.



La commune a souhaité participer à recréer la Trame Verte et Bleue sur son territoire :

• Création de deux haies bocagères

Une quinzaine d'habitants bénévoles ont participé à la plantation de 150 plants d'arbustes et d'arbres (utilisation de 13 essences locales)

• Création d'une mare

Une petite mare a été creusée dans le verger "Le Poirier" afin d'offrir un habitat pour de nombreuses espèces et un point d'eau pour la faune sauvage, dont les insectes pollinisateurs.



01
Amélioration des connaissances sur la biodiversité et mise à jour de la Trame Verte et Bleue

02

Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité

03

Créer des aménagements en faveur de la biodiversité locale

04

Rédaction du diagnostic écologique et des préconisations



© Victor ROBERT

Culvré des marais
Chat forestier

Quelques espèces patrimoniales de Prix-lès-Mézières



© Nicolas DE LAUNAY

Cigogne noire
Castor d'Europe

Les inventaires naturalistes permettent de recenser les espèces. Sur Prix-lès-Mézières, 5 groupes faunistiques ont été inventoriés :

• Oiseaux	→	68 espèces
• Papillons de jour	→	25 espèces
• Libellules et Demoiselles	→	14 espèces
• Mammifères	→	21 espèces
• Poissons	→	10 espèces

138 espèces en 2022

La Trame Verte et Bleue est constituée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, etc.) qui relient des réservoirs de biodiversité et permettent le déplacement de la faune sauvage.

Le diagnostic écologique repose sur les résultats des inventaires naturalistes et la mise à jour de la Trame Verte et Bleue.

Ce diagnostic établit un état des lieux de la biodiversité et des zones à enjeu sur la commune.

Des préconisations sont associées afin d'offrir aux élus communaux, ainsi qu'aux habitants, des pistes d'actions pour préserver la biodiversité.